

**Concours d'idées
en vue de l'aménagement
d'un secteur
d'équipements collectifs
1032 Romanel-
sur-Lausanne/VD**

Situation

Au lieu dit : Praz-Queron, à Romanel.

En juillet 1974, la Municipalité de Romanel ouvre un concours public.

Extraits du règlement et programme

Jury

Président

C. Pirat, municipal, écoles et bâtiments, Romanel.

Membres et suppléants

J. Lienhard, chef de l'Office cantonal de l'éducation physique de la jeunesse;

A. Briod, conseiller communal, Romanel;

P. Foretay, architecte, professeur à l'EPFL;

B. Meuwly, architecte, ville de Lausanne;

W. Tüscher, architecte-aménagiste, Fribourg;

J.-D. Urech, architecte-urbaniste, responsable étude de la commune de Romanel;

R. Ernst, architecte, Bussigny.

Programme

Ensemble scolaire

pour un effectif d'environ 700 élèves.

— Locaux d'enseignement à usage polyvalent (salles de classe, de séminaires, etc.)	2000 m ²
— Locaux d'enseignement spécialisé	
salles de sciences,	
laboratoires	300 m ²
ateliers de travaux manuels lourds	350 m ²
ateliers de travaux manuels légers	300 m ²
ensemble d'enseignement ménager	450 m ²
Locaux de service	
salle des maîtres,	
administration	100 m ²
service médical, dentaire et médico-pédagogique	200 m ²
appartement de concierge	100 m ²
locaux sanitaires,	
vestiaires (à répartir)	—
locaux technique	
et chaufferie	150 m ²
abris P. A. (dépôts)	600 m ²
surface d'exposition, de rencontres, etc.	à définir
préaux couverts	à définir
préaux de récréation extérieurs	3000 m ²

Equipements sportifs

— Salles de gymnastique	
2 salles de gymnastique accouplées	
(salle omnisport)	—
locaux de service	250 m ²
— Piscine couverte	
piscine avec bassin 25 X 11 m.	
locaux de service	200 m ²
locaux techniques	100 m ²
— Terrains des sports	
surface engazonnée	4500 m ²
surface sèche	2500 m ²

Equipements scolaires semi-publics

— Centre de documentation	
— Grande salle polyvalente (200 à 300 places)	

Autres équipements publics

— Centre paroissial interconfessionnel
— Autres équipements publics
En plus des éléments publics et semi-publics prévus par le programme, les concurrents sont libres d'en suggérer d'autres s'ils le jugent utile.

Parking public

150 places, soit en plein air, soit enterrées.

Aménagements extérieurs

Les participants sont tenus de fournir des indications générales concernant les espaces de verdure.

Classement et attribution des prix

On a enregistré 45 inscriptions et 26 projets rendus. Le jury a siégé les 10, 11, 13 et 19 décembre 1974.

- 1^{er} rang : PRANOR
M. André Gold,
architecte EPFL-SIA,
Lausanne
- 2^e rang : LA RUE
M. Fonso Boschetti,
architecte FSAI-SIA,
Epalinges
- 3^e rang : BOULE
Atelier des architectes
Jacques Lonchamp
et René Froidevaux,
architectes SIA, Lausanne
- 4^e rang : CAMPUS
M. Olivier Reymondin,
architecte, Pully
- 5^e rang : ALI
M. Jean-Baptiste Ferrari,
architecte EPFL-SIA, Pully
- 6^e rang : PSST
MM. Aldo et Frank Dolci,
architectes SIA, Yverdon
- 7^e rang : UBU
M. Gaston Zimmermann,
architecte, Gland

Bibliographie

AS 16 / Mars 1975

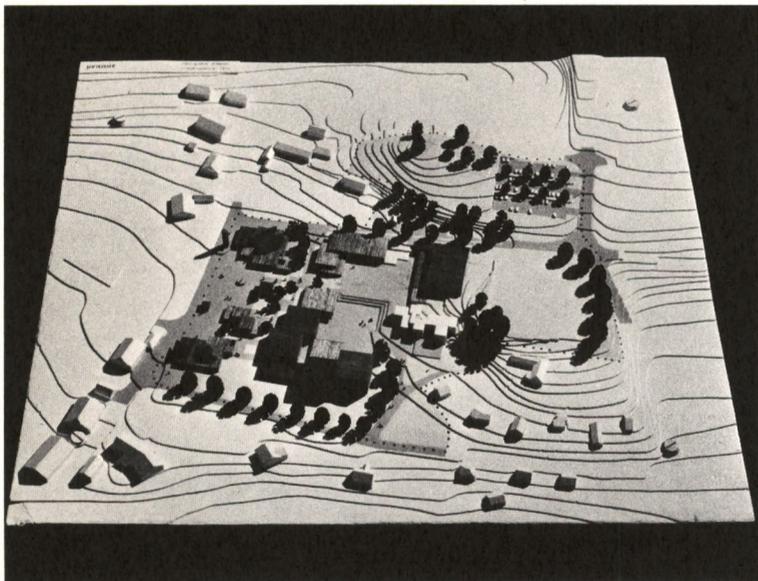


Photo Mandelmann

1^{er} prix : Pranor

André Gold, architecte EPFL/SIA, Lausanne

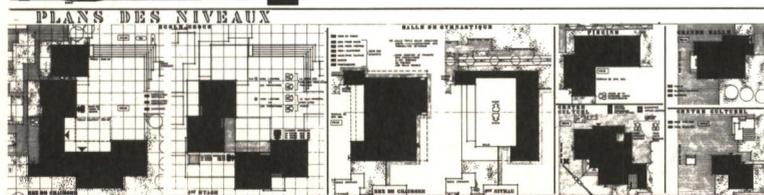
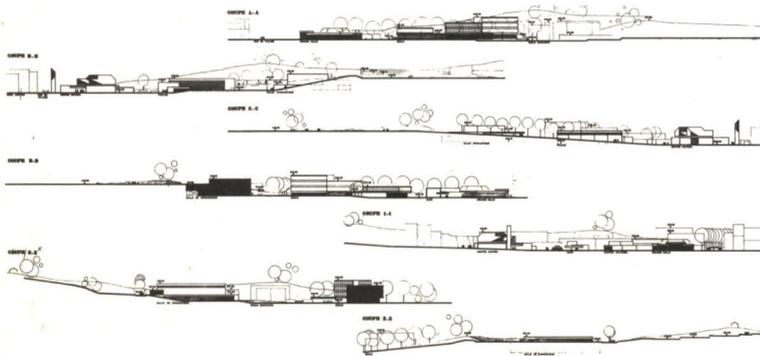
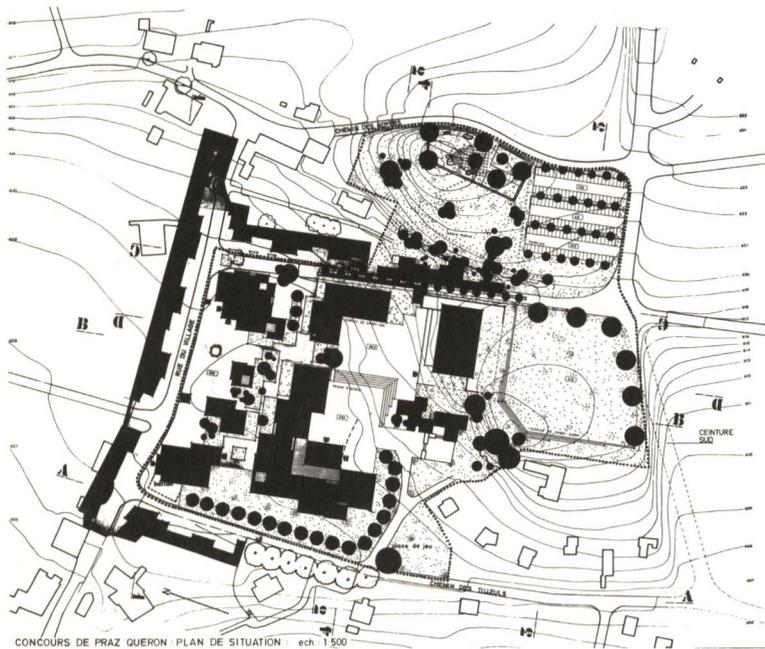
Le projet présente une certaine homogénéité et une bonne distribution des activités, ce qui offre une souplesse pour le plan directeur. La position de la salle de gymnastique est particulièrement favorable; en revanche, celle du parking constitue une atteinte au site et, de plus, elle se trouve trop éloignée du centre de gravité des activités.

Les espaces entre les bâtiments ou groupe de bâtiments sont surdimensionnés, de même que les cheminements; ils ont toutefois l'avantage d'être prévus en zone facilement accessible au public et destinés à la rencontre.

Le nouveau groupe scolaire est bien intégré au collège actuel quoique son échelle semble quelque peu disproportionnée. L'organisation proposée permet de résoudre les problèmes de relations nécessaires avec les écoles et le secteur public.

La liaison proposée avec l'axe principal prend sa valeur sous condition que la partie nord soit animée.

La qualité essentielle de cette étude réside dans l'analyse qu'elle pose des problèmes à résoudre, devenant ainsi un élément de références pour le plan directeur. C'est le début d'un instrument de travail pour la municipalité.



2^e prix : La Rue

Fonso Boschetti,
architecte FSAI/SIA,
Epalinges

Les divers groupes de bâtiments sont disposés selon un jeu de cheminement correspondant bien aux principales relations fonctionnelles. La différenciation dans l'échelle et le caractère des bâtiments selon les divers types d'activités est intéressante.

La piscine, en tant qu'élément de transition entre la place publique et le secteur des écoles, est judicieusement implantée.

La relation entre l'ancien et le nouveau collège est bonne.

Le chemin des Tilleuls, qui a déjà aujourd'hui sa vie propre, est utilement incorporé à l'ensemble.

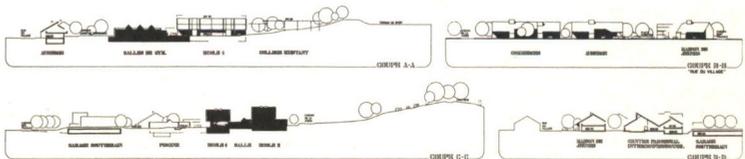
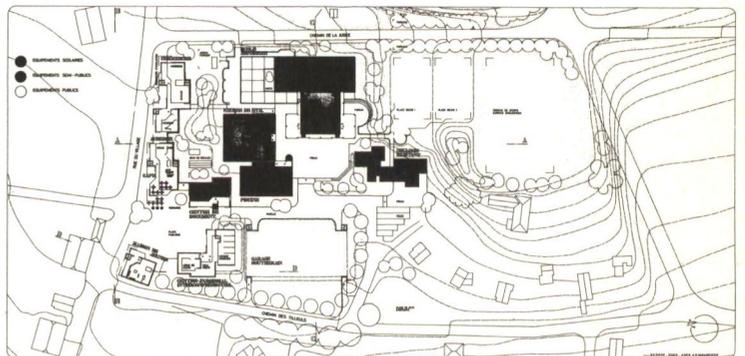
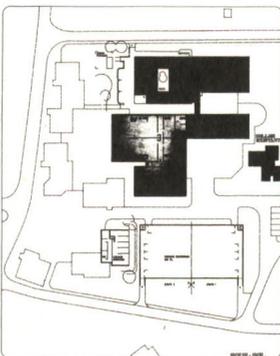
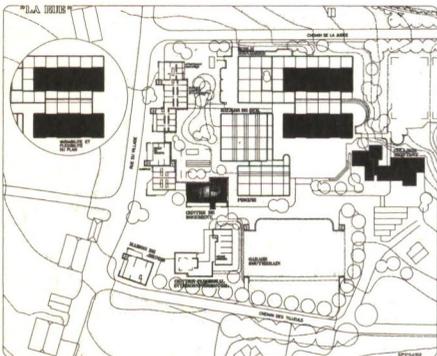
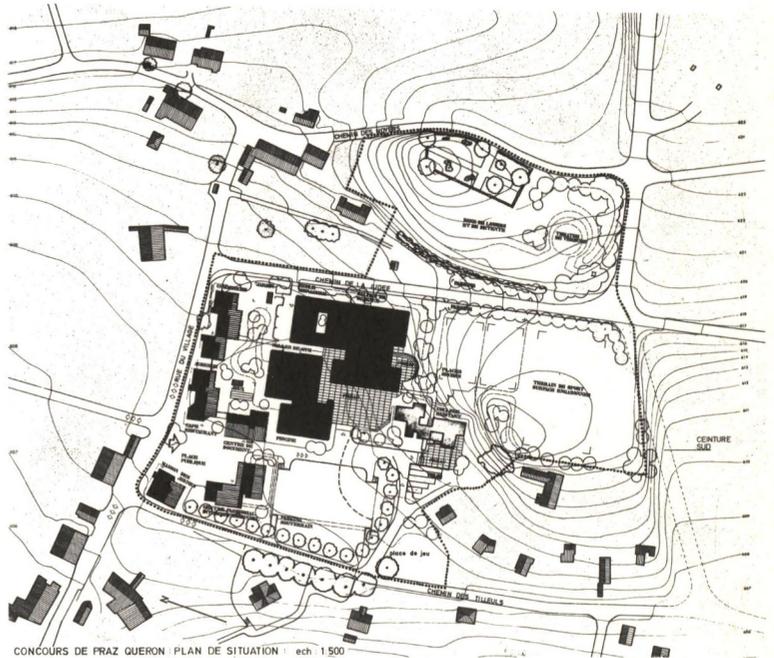
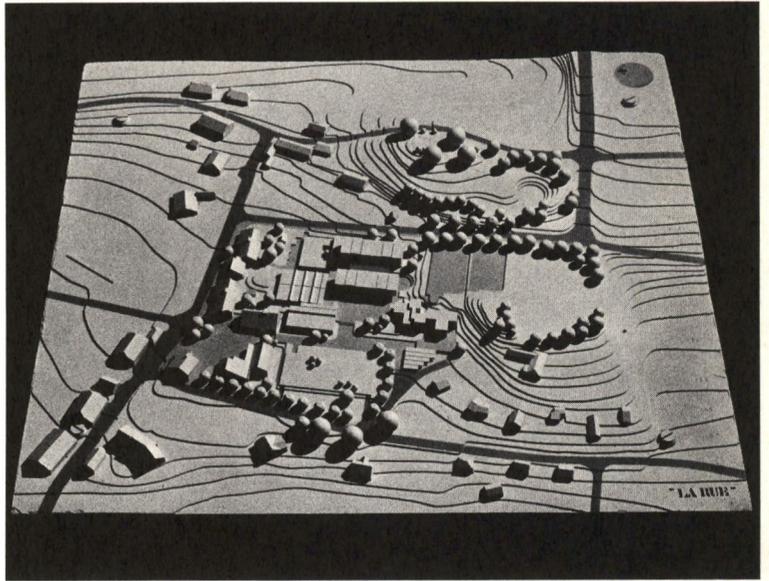
Le parking principal, bien placé, n'est réellement possible à cette échelle qu'en souterrain, ce qui ne saurait intervenir avant longtemps ; en revanche, cette proposition présente l'avantage d'offrir une place de fête bien située, en liaison avec les autres activités.

Les volumes proposés pour le nouveau groupe scolaire s'opposent au site naturel, tout en masquant définitivement la vue sur la colline du cimetière.

La zone de verdure est non seulement maintenue, mais renforcée par quelques compléments d'arborisation bien placés.

Le parti proposé suggère une extension du secteur semi-public jusqu'au cœur même de l'école, où la grande salle est toutefois malheureusement camouflée.

Les terrains de sport sont trop éloignés par rapport à la salle de gymnastique.



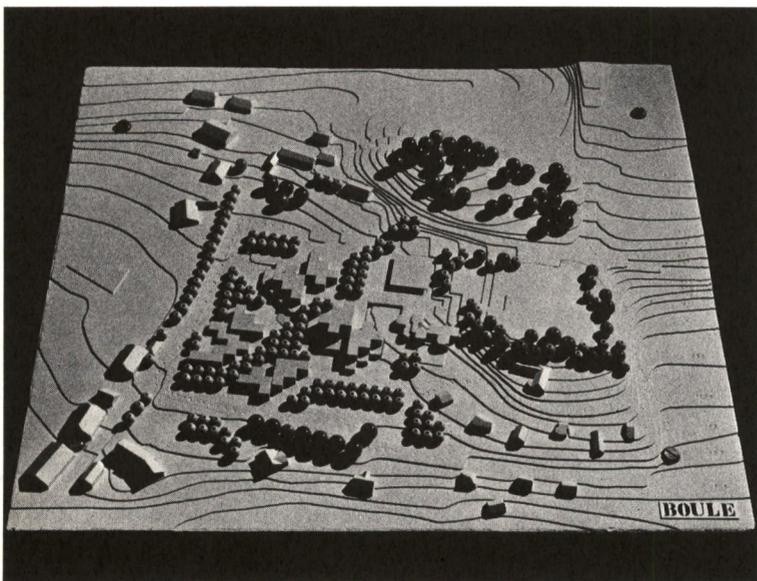
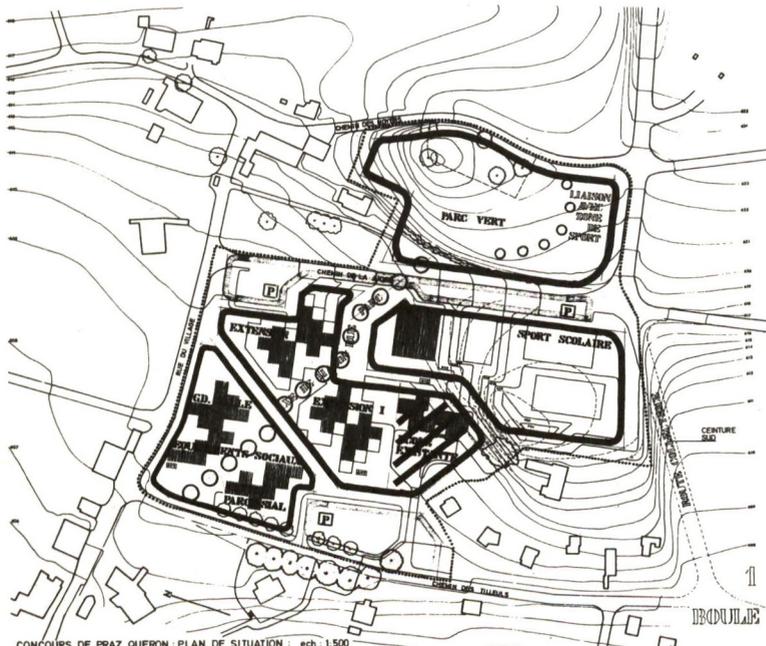


Photo Mandelmann



CONCOURS DE PRAZ QUERON - PLAN DE SITUATION : ech: 1:500

3^e prix : Boule

Atelier des architectes
Jacques Lonchamp
et René Froidevaux, architectes SIA,
Lausanne

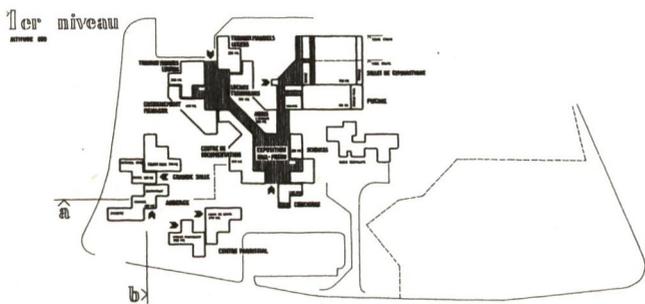
Il s'agit d'une variante, par rapport aux autres propositions, par laquelle l'auteur cherche à trouver une connexion intéressante entre la zone construite, selon le plan directeur de Romanel, et la zone verte qui l'entoure, en la faisant pénétrer à travers le secteur de Praz-Queron jusqu'à l'axe principal.

L'idée du plan directeur s'en trouverait ainsi renforcée. La volonté de cristalliser, en quelque sorte, des éléments de verdure, par des « plantations organisées », systématiquement et indifféremment, dans les places publiques, comme dans les espaces résiduels, rend difficile la concentration aux endroits propices à la vie animée de ce petit centre.

La dilution des éléments du selon la diagonale proposée, est plus une image qu'une possibilité réelle de créer par là une circulation animée.

La dilution des éléments du programme sur le terrain et l'échelle, en général surdimensionnée, des espaces résiduels, serait néfaste à une certaine densité indispensable à une vie urbaine. On s'étonne que l'arborisation proposée de la colline remplace, par des feuillus, les conifères caractérisant la silhouette actuelle. La solution des différents parkings implantés en des points névralgiques est judicieuse.

La situation de la salle de gymnastique, en relation directe avec les terrains de sport, est bonne.



coupe a



coupe b

